

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 11/10/2018
Reçu en préfecture le 11/10/2018
Affiché le 
ID : 065-246500573-20181009-2018_80B-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 octobre 2018

N° 2018-80 B

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres ayant pris part à la délibération :	8
Votes pour :	8
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	28 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 9 octobre, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (8) : CARRERE Philippe, BEYRIE Maryse, MIR Jean-Henri, CARTAN Olivier, DUBERNARD Alain, DUBARRY Jean-Bertrand, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël

Absents excusés : MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n°2018-35 du Conseil Communautaire en date du 17 avril 2018 autorisant le lancement des actions PAPI et, à ce titre, les travaux de ralentissement dynamique des écoulements du ruisseau du Barricave.

Une consultation a été lancée et trois entreprises ont présenté une offre, VINCI construction (31830 Plaisance du Touch), MUR (65410 Sarrancolin) et INEXENCE (65250 La Barthe de Neste).

Après analyse, la commission d'appel d'offres réunie le 2 octobre 2018, à 15 h, s'est prononcée et propose :

Entreprise : MUR

Montant du marché : 92 666,94€ (estimation travaux : 100 000€)

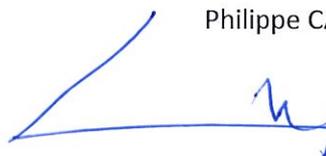
Monsieur le Président invite les membres du bureau communautaire à bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, et à l'**unanimité** des membres présents, le Bureau communautaire décide :

- d'approuver les choix de la Commission d'appel d'offres ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché correspondant et toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Philippe CARRERE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU